



MALTE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 23 novembre 2018 à 14h47



► Règlementation routière



Limitations de vitesse

Agglomérations



Routes



Voies rapides



Autoroutes



Motocyclettes et voitures



Alcoolémie

0.8 g / litre de sang



Ceintures et sièges

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur les sièges avant des voitures.

Un enfant de moins de 3 ans peut voyager sur le siège avant à condition d'être assis dans un siège spécial. A l'arrière, il doit être placé dans un système de retenue dans la mesure du possible. Un enfant âgé de 3 à 10 ans et mesurant moins de 1.5 m peut voyager sur le siège avant à conditions d'être assis dans un siège spécial ou de porter une ceinture de sécurité. Si l'enfant est placé dans un système dos à la route sur le siège avant, l'airbag doit être désactivé. Un enfant âgé de 11 à 14 ans, ou un enfant mesurant au moins 1.50 m doit porter une ceinture de sécurité.



Portable et kit

Utilisation en main
Interdit

Avec un kit main-libre
Autorisée



Circulation à vélo

Port du casque
NON

► Equipements obligatoires



Equipements de sécurité

Trousse de secours



Equipements hivernaux

Facultative

Extincteur

Facultatif

Triangle de signalisation

Obligatoire